



OBJECTIFS :

Assurer la formation de professionnels du chauffage pour devenir le responsable Gaz de l'entreprise.
Connaître la réglementation et ses toutes dernières évolutions, en particulier le DTU 61-1 sur les installations gaz, individuelles et collectives. Les nouveaux points de contrôle : la FICHE VISA QUALITE 2012
Concevoir, installer et contrôler une installation gaz en conformité avec la réglementation, avec présentation de matériaux et matériels techniques habituellement utilisés et nouveaux matériels.

Moyens pédagogiques

Documents couleurs sur support informatique fournis à chaque stagiaire.
Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire ainsi qu'un certificat.

PROGRAMME :

Présentation générale :

Cette formation de 2 jours s'adresse à toutes les entreprises accédant à l'appellation professionnelle gaz (PG).

Savoir parler et lire le français

La responsabilité des différents acteurs

L'installateur, l'entrepreneur, le RESPONSABLE GAZ, le distributeur.

Le responsable Gaz

Les conventions Professionnels Gaz, les nouvelles obligations, son rôle, ses compétences, ses responsabilités dans l'entreprise, sur les chantiers.
La QUALITE des installations

La réglementation gaz et les dernières évolutions

L'arrêté du 23/02/2018, les DTU 61.1 -24.1- 68.3 etc...Le règlement sanitaire départemental, les LABELS.

Les différents types d'installation, quelle réglementation

Domestiques individuelles et collectives
Les chaufferies et mini chaufferies
Les ERP, le tertiaire, les établissements industriels
Les certificats de conformité
Leur rôle, les différents modèles, comment les utiliser ?

La réglementation dans les installations domestiques

Le DTU 61.1 ses évolutions récentes l'arrêté du 23/02/2018 modifié les changements les autres DTU 24.1—68.3
Le règlement sanitaire départemental
Comment les appliquer ?

Les documents remis pendant la formation

Support de formation

Le déroulé pédagogique

Les tuyauteries, le positionnement, les assemblages, les brasures
Les organes de coupure en individuels et en collectif
L'alimentation en gaz des appareils, exemples de réalisations pratiques
Les robinets de commandes d'appareils,
Les locaux et les ventilations : volume et ouvrant, amenée et sortie d'air.
Locaux et les ventilations : volume et ouvrant, amenée et sortie d'air
Locaux anciens construits avant 1969
Locaux neuf ou rénové construit après 1969 - la VMC, VMC gaz
Le chauffe-eau non raccordé : les règles particulières, les interdictions
L'installation des appareils : raccordés et non raccordés
Les appareils à circuit étanches : nouvelles obligation
Les conduits de fumées : rappel du dimensionnement et des règles de base
Les essais et contrôles des alimentations

Comment réaliser l'autocontrôle de son installation en utilisant : la nouvelle FICHE VISA QUALITE

Le contrôle des connaissances est vérifié tout au long des 2 journées par des questions techniques

Taux de réussite (2021): 70%



Durée: 2 Jours (14 heures)

12 Stagiaires par section MAXI

Cout de la formation : 690 € TTC soit 575 € HT

Pour les personnes présentant un handicap merci de contacter le 03 45 21 40 63

ER Formation - 12, Edmond VOISENET - 21000 DIJON

SIRET : 80411418900017—Déclaration d'activité numéro : 27210362921

Courriel: contact@er-formation.fr

N° VERT : 0 820 310 130 (0,12 €/min)